



## Aux travailleurs Mestdagh :

**Ce jeudi se tenait une nouvelle réunion de négociation dans l'entreprise Mestdagh. Que retenir de cette réunion ? La direction nous fait lanterner.**

Sur des sujets aussi sensibles que **le RCC ( prépension) et les départs volontaires**, la direction ne les a pas mis à l'ordre du jour et n'est pas venue avec des simulations chiffrées de ce qu'elle est prête à mettre sur la table. Au-delà des formules toutes faites, vous, travailleurs, restez donc dans le doute sur ce avec quoi vous pourriez quitter l'entreprise. C'est un point important et il devra être traité lors de notre prochaine réunion. Une chose est toutefois claire : aucun départ de l'entreprise dans le cadre de cette procédure ne pourra intervenir d'ici fin 2018 et ceux qui quitteraient ne le feront pas tous au même moment en 2019.

Sur **l'organisation et la relance des magasins**, il ressort que la vision de la direction reste très théorique et qu'une fois qu'il faut aller plus en avant dans la description de la nouvelle organisation du travail, la direction semble encore hésitante sur la mise en application de la nouvelle organisation. Ce n'est évidemment guère rassurant.

Lors de la dernière réunion nous avons demandé :

- *d'avoir des structures cibles pour chaque magasin, dans le cadre de la nouvelle organisation programmée par l'entreprise ;*
- *d'avoir une description de chaque fonction puisque la nouvelle organisation change sensiblement toutes les fonctions ;*
- *d'avoir des exemples d'horaires qui nous permettraient de comprendre comment la direction peut faire tourner un magasin avec le nombre d'heures proposé.*

Ce sont évidemment des enjeux fondamentaux qui doivent recevoir tous les éclaircissements et pour lesquels nous sommes aujourd'hui, au regret de constater que la direction continue à entretenir une part de flou importante.

Que les choses soient claires : nous devons absolument arriver à boucler le dossier de restructuration et de la nouvelle organisation du travail d'ici fin de cette année, de manière, notamment, à encore pouvoir bénéficier des mesures RCC à 56 ans. Sans cela, c'est tout le plan qui sera à revoir. Les travailleurs sont en droit de savoir dans quel contexte la restructuration va avoir lieu.

La direction en a autant besoin que vous, et donc, doit entendre la voix des travailleurs qui réclament de savoir exactement dans quel contexte la restructuration va avoir lieu. Très rapidement, le front commun ré-interpellera la direction par écrit pour avoir toute une série d'informations qui peuvent nous être envoyées d'ici la prochaine négociation le 26 septembre.

Il ne faut certes pas confondre vitesse et précipitation ! Tout est dans tout, nous n'aurons de solution sur rien tant que nous n'aurons pas d'accord sur tout ! Nous devons penser tant aux travailleurs qui vont quitter l'entreprise, qu'à organiser un travail faisable et portable pour ceux qui resteront et qui relèveront le défi de la relance des magasins.

***Restez mobilisés à l'écoute de vos délégués***